

NOTICE D'INFORMATIONS AUX FAMILLES
Examen d'entrée dans l'enseignement public ou privé sous contrat
En vue d'une admission à la rentrée scolaire 2026

L'admission dans l'enseignement public ou l'enseignement privé sous contrat relève de la validation d'un test de positionnement pédagogique de l'élève et non d'une démarche sélective. En aucun cas, le parcours scolaire ou éléments personnels des candidats le jour de l'examen (fatigue, maladie etc...) ne pourront être pris en compte dans la décision finale qui sera émise par le DASEN.

Demande d'admission en collège : 6 ^{ème} 5 ^{ème} 4 ^{ème} 3 ^{ème}		
PROCEDURES	DATES	OBSERVATIONS
Inscription à l'examen	Jeudi 2 avril 2026 dernier délai	Les familles adressent la fiche de candidature et les pièces justificatives au collège public de secteur ou au collège privé sous contrat souhaité.
Examen d'entrée	Courant du mois d'avril 2026	Le collège organise l'examen comportant une épreuve de français et mathématiques
Résultats d'examen	Avril à début mai	Le collège adresse les résultats à la famille et à la DSDEN
Affectation en 6 ^{ème} par AFFELNET 6 ^{ème}	Lundi 4 mai 2026 dernier délai	Les familles transmettent obligatoirement au collège de secteur les volets 1 et 2 Affelnet 6^e ainsi que les pièces justificatives.
	A partir du 9 juin 2026	Le collège d'accueil notifie le résultat de l'affectation.
Affectation en 5 ^{ème} , 4 ^{ème} , 3 ^{ème}	Mai - Juin 2026	Le collège propose à la famille une inscription directement dans le niveau concerné.
Pour toute information, consulter le site internet de la DSDEN 06 : https://www.ac-nice.fr/l-inscription-au-college-dans-les-alpes-maritimes-121859#entree-college-ecole-privee-hors-contrat-instruction-famille-etranger		
Demande d'admission en seconde générale et technologique ou professionnelle ou en première année de CAP		
Inscription à l'examen	Jeudi 2 avril 2026 dernier délai	Les familles effectuent leur candidature en ligne à l'adresse suivante : https://www.demarche.numerique.gouv.fr/commencer/examen-public06-2026 et téléchargent leurs pièces justificatives.
Examen d'entrée	Mercredi 13 mai 2026	Les convocations sont envoyées par mail. L'examen comporte : - le matin : une épreuve de français (1h30) - l'après-midi : une épreuve de mathématiques (1h30) et une épreuve d'Anglais (1h)
Résultats d'examen	A partir du vendredi 29 mai 2026	Notification par mail des résultats et de la décision d'orientation par la DSDEN : Seconde Générale et Technologique, seconde professionnelle, 1 ^{ère} année de CAP ou maintien en classe de 3 ^{ème}
Affectation par AFFELNET Lycée	A partir du lundi 1er juin 2026	Elèves redoublant en 3^{ème} : les familles prennent directement contact avec le collège de secteur pour procéder à l'inscription.
	Jeudi 4 juin 2026 dernier délai	Elèves orientés en lycée : les familles adressent la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 3^e à la DSDEN à examen.public06@ac-nice.fr
	Fin juin 2026	Le lycée d'accueil informe les familles des résultats de l'affectation en 2 ^{de} générale et technologique, professionnelle ou 1 ^{ère} année de CAP et les familles procèdent à l'inscription de leur enfant dans les délais prévus.
Demande d'admission en première et terminale générale et technologique		
Inscription à l'examen	Jeudi 30 avril 2026	Les familles adressent le dossier de candidature et les pièces justificatives au lycée public de secteur ou au lycée offrant la série technologique demandée.
Examen d'entrée	Courant du mois de mai 2026	Le lycée organise l'examen, en fonction des enseignements de la voie ou de la série demandée dans la fiche de candidature.
Résultats d'examen	Mai à juin 2026	Le lycée adresse les résultats aux familles et à la DSDEN.
Affectation en 1 ^{ère} et Terminale générale	Courant juin 2026	Les familles procèdent à l'inscription de leur enfant directement auprès de l'établissement dès l'obtention des résultats.
Affectation par AFFELNET Lycée en 1 ^{re} technologique ou autre niveau (maintien 2 nd GT, 2 ^{nde} pro, 1 ^{ère} pro ou 1 ^{ère} CAP)	Jeudi 4 juin 2026 dernier délai	Les familles retournent la fiche de demande d'affectation à l'entrée en lycée palier 2^{de} à la DSDEN - DEAE 1 à l'adresse suivante : examen.public06@ac-nice.fr
	Fin juin 2026	Le lycée d'accueil informe les familles des résultats de l'affectation et les familles procèdent à l'inscription de leur enfant dans les délais prévus.
Pour toute information, consulter le site internet de la DSDEN : https://www.ac-nice.fr/inscription-au-lycee-121861#entree-lycee-ecole-privee-hors-contrat-instruction-famille-etranger		

En dehors de ce calendrier, les établissements organisent le test et inscrivent directement les élèves de leur secteur dans le niveau concerné. En l'absence de place disponible, les familles adressent un mail à examen.public06@ac-nice.fr afin qu'un établissement de proximité leur soit proposé.

Tableau des épreuves	
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}	Français - 1h Mathématiques - 1h
Seconde générale et technologique	Français - 1h30 Mathématiques - 1h30 Anglais – 1h00
Première	Français - 2h Sciences - 2h (Maths, Sciences physiques, SVT) LV1 - 1h
Première technologique	Français - 2h Mathématiques - 2h LV1 - 1h
Terminale générale	Notes des épreuves anticipées de français ou à défaut à un test écrit organisé dans l'établissement. Test dans chacune des deux spécialités souhaitées ainsi que dans la spécialité non conservée (2 heures chacune). Test en LV1 (1h). Test en Histoire Géographie (1h).
Terminale technologique	Notes obtenues aux épreuves anticipées de français ou à défaut à un test écrit organisé dans l'établissement. Note obtenue à l'épreuve ponctuelle portant sur la spécialité non conservée, le cas échéant. Test dans chacune des spécialités de la série technologique sollicitée (2h chacune). Test en Mathématiques - 2h Test en LV1 (1h).